

2037. **Frankenia corymbosa** Desf., Fl. atl., I, p. 315 et fig. 93 ¹

Ch. Plante vivace en petit buisson de 5 à 40 cm de haut, très rameuse, de couleur grise ou gris-blanchâtre, très exceptionnellement rougeâtre sur la base des tiges ². *Tiges* nombreuses souvent fortement ramifiées, dichotomes dès les premiers entre-nœuds, dressées, très rarement couchées-redressées ², ligneuses, couvertes de poils de formes diverses selon les variétés mais le plus souvent blancs, opaques et très denses. *Feuilles* nombreuses et disposées en fascicules axillaires persistant sur les vieilles tiges ; limbes généralement linéaires, de longueur variable, glabres ou velus, enroulés sur les bords, le plus souvent insensiblement atténués en pétiole ; pétioles courts toujours plus ou moins longuement et densément ciliés à la marge de longs poils linéaires et raides. *Inflorescences* en cymes corymbiformes subspiciformes. *Fleurs* généralement grandes de 5,5 à 9,5 mm. *Calices* velus ou glabres, persistants, de 3 à 7 mm de long, à dents de 3 à 6 fois plus courtes que le tube, celui-ci généralement allongé. *Pétales* dépassant le plus souvent le calice d'un tiers ou d'une moitié de sa longueur, vivement purpurins, roses ou blancs, toujours érodés dentés au sommet, à ligule à peine distincte. *Filets staminaux* de 3,3 à 6 mm, toujours plus longs que le tube du calice mais plus courts que les pétales et sans dilatation nette, rapprochés en un tube égalant un demi à trois-quarts de la longueur totale. *Styles* exserts, quelquefois aussi longs que les étamines, à branches stigmatiques subsessiles ou pouvant égaler les trois cinquièmes de la longueur du style. *Graines* assez grosses (de 0,8 mm env.), lisses ou papilleuses mais sans dessin particulier.

Fig. 8.
9 et 10

HAB. — Sols secs, sableux et rocaillieux, peu ou non salés dans l'étage désertique ; limons et sables salés dans l'étage aride ; limons, vases et sables salés ailleurs.

RÉP. — Afrique septentrionale de la Mauritanie à la Tunisie et l'Egypte ; existe peut-être en Perse si *Fr. Aucheri* peut lui être rapporté comme le pensent PARSA (Fl. Iran, 1, 2, p. 1296) et BOISSIER (Fl. or., I, p. 780).

Au Maroc, la plante, surtout littorale dans le sud du pays, s'étale largement dans les plaines arides du nord du Grand-Atlas, atteint Mazagan puis se retrouve en Moulouya après un hiatus de 400 km.

¹ *Fr. hirsuta* L. var. *revoluta* Boiss., Fl. or., I, p. 780 et auct. post. : *Fr. revoluta* Forssk., Fl. aeg.-arab., p. 75 ; *Fr. Webbii* Boiss. et Reut., Pug., p. 16. 1852.

² En milieu halophile très humide.

La clé suivante réunit les huit variétés qu'on peut retenir au sein de l'espèce, le lecteur en trouvera plus loin la description complète.

- Plante à inflorescence lâche, en corymbe espacés à 1-3 fleurs
 var. *laxa*

- Plante à inflorescence assez dense en corymbe serré à plus de trois fleurs

- = Feuilles dépassant 4-5 mm de long, à limbe à peu près 4 fois plus long que large
 - + Feuilles glabres au moins sur la face supérieure
 - × Feuilles entièrement glabres sur les deux faces. Poils de la tige dirigés dans tous les sens, cristallins, linéaires plus ou moins tordus. Calices entièrement couverts de poils plats ou linéaires, très abondants entre les côtes, plus dispersés sur les côtes var. *leucantha*

- = Feuilles ayant moins de 4 mm de long
 - + Feuilles plus de trois fois plus longues que larges
 - × Calices à côtes glabres et, entre les côtes, parsemés de poils plats et courts dans le quart inférieur
 var. *ifniensis*

 - + Feuilles moins de trois fois plus longues que larges.
 - × Feuilles sans stomates enfoncés dans l'épiderme, mais à épiderme entièrement sécréteur et se couvrant par place ou totalement d'une carapace de sel continue. Calices à côtes munies de papilles souvent nombreuses et de quelques poils cristallins entre les côtes, couverts dans la moitié inférieure de poils cristallins et blancs et de papilles nombreuses var. *decipiens*

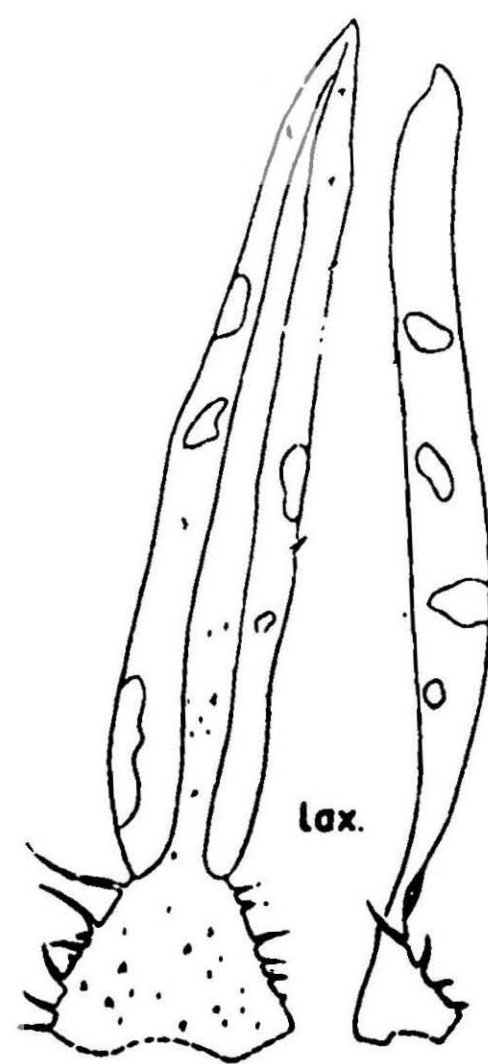
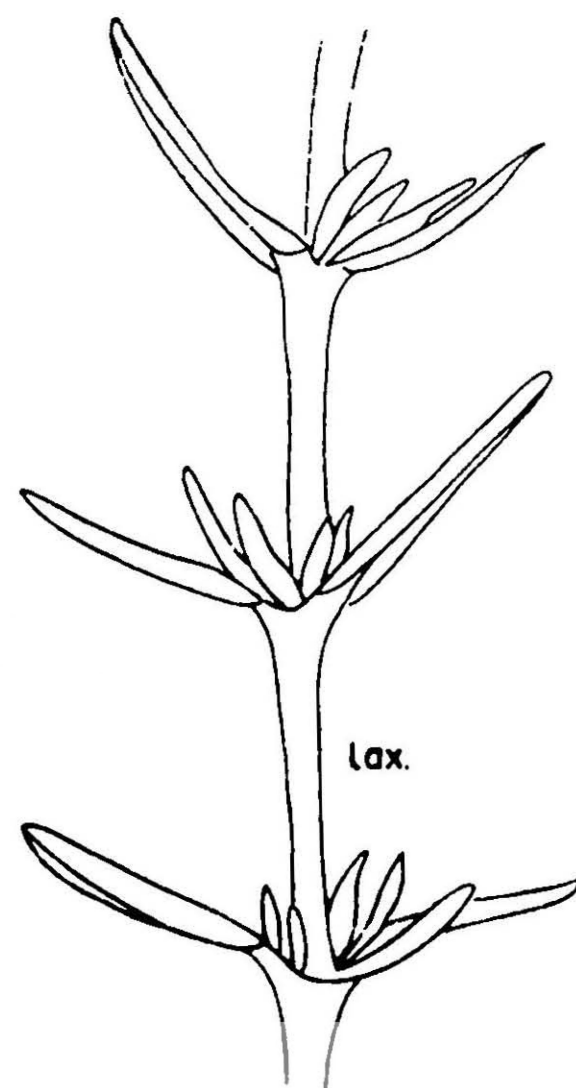
DESCRIPTION DES VARIÉTÉS

a) **var. laxa** Maire, Contr. 1192.

Petite plante grise de 5-15 cm de haut. *Tiges* dressées, dichotomes très ramifiées dès la base, à rameaux imbriqués, élégamment feuillés, florifères dans leur moitié supérieure et couverts de poils courts, assez denses, droits, raides, linéaires non coniques, blancs, quelques-uns étalés-rétorses, les autres étalés perpendiculairement à la tige. *Feuilles* grandes de 5 à 7 mm de long sur 0,5 à 0,8 mm de large¹, toujours plus courtes que les entre-nœuds, même à la base des tiges ; limbes à face supérieure glabre semée de rares poils blancs isolés et souvent couverte de plaques salines, à face inférieure couverte de très courtes papilles, à pétiole court et cilié de quelques longs poils raides, cristallins atteignant 0,5 mm de long. *Inflorescences* en cymes dichotomes lâchement ramifiées et composées de petites cymes corymbiformes pauciflores (1-3 fleurs), la plupart non axillaires. *Calices* de 2,5 à 4 mm de long sur 1 à 1,3 de large, très velu-papilleux entre les côtes, mais à côtes glabres, seulement semées de rares poils blancs longs et isolés, à dents six fois plus courtes que la longueur totale. *Pétales* rose clair. *Filets staminaux* de 3,5 à 4 mm de long rapprochés en un anneau bref de 0,25 mm de long. *Styles* de 3 à 4 mm de long, les branches stigmatiques égalant 0,9 mm.

RÉP. — **Souss** litt. : cap Rhir (M., 31.III.1922 ; Emb., 2.IV.1926 ; M.D.G., 2.IV.1926), Sidi-Moussa (Emb., 27.IV.1924 ; M., 22.IV.1931), Imsouane (M.C.B., 31.III.1948) — **Sahara occ.** : Tekna à El-Aïoun-du-Dra (Moralès-Agacino et Rungs, n° 387 ; Pasteur, 17.IV.1954), Plateau à Foug-Dra (S., 4933), Tafnidit (Pasteur, 17.IV.1954).

Obs. — Cette variété est très affine au *Fr. Chevallieri* Maire, dont elle ne diffère que par la glabrescence des côtes calicinales et l'absence de poils crépus sur le calice.

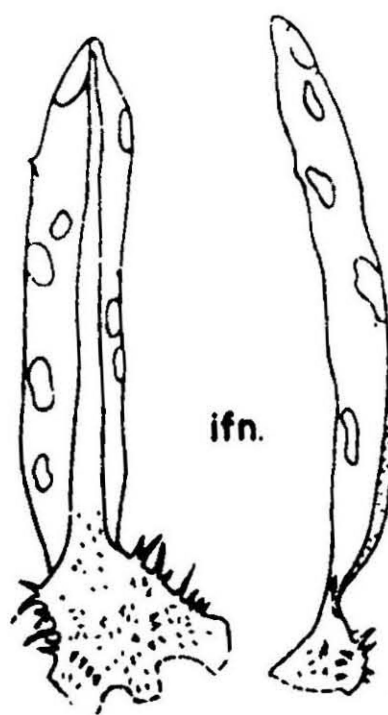
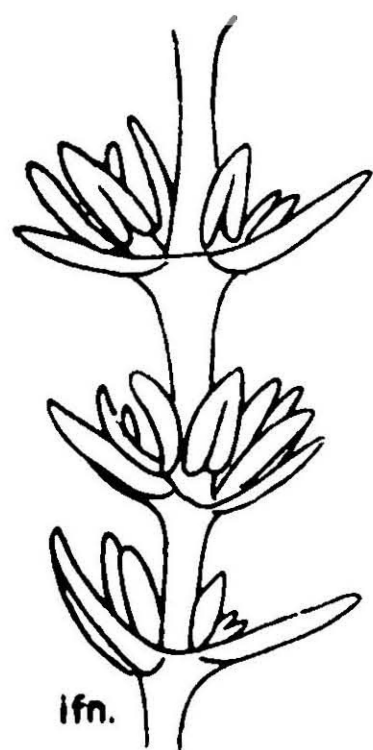


¹ Elles peuvent être aussi très petites (moins de 3 mm), mais, dans ce cas, on observe une réduction de tous les organes de la plante, les proportions générales étant respectées comme dans l'échantillon récolté à El-Aïoun-du-Dra par MORALÈS-AGACINO et RUNGS (n° 387 du 6.IV.1942).

f) **var. ifniensis** (Cab.) Maire, Contr. 1955 ; *Fr. ifniensis* Cab., *Trab. Mus. Cienc. Nat. Madrid*, 30, p. 31, 1935 et *Ann. jard. bot. Madrid*, X, p. 97, 1950-1951.

Plante de 5-20 cm de haut, grisâtre. *Tiges* dressées ou couchées-dressées, très tôt ramifiées en dichotomie, couvertes de papilles et de poils courts, cristallins ou blancs, droits et coniques, la plupart non rétrorses, feuillées dès la base. *Feuilles* moyennes de 4 mm environ sur 0,5 à 0,75 mm de large, plus courtes que les entre-nœuds, sauf dans l'inflorescence où elles peuvent être plus longues ; limbes entièrement glabres sauf à la base de la face inférieure ; la face supérieure pouvant être entièrement recouverte de plaques salines ; pétioles ciliés de poils en fuseau et couverts de papilles et de poils très courts. *Inflorescences* en corymbes non paniculés, mais serrés à l'extrémité des rameaux. *Calices* de 4 mm de long environ, entièrement glabres dans le quart inférieur où des papilles et quelques poils plats en fuseau sont visibles entre les côtes ; dents 8 à 9 fois plus courtes que la longueur totale. *Pétales* rose clair. *Filets staminaux* longs de 3 à 4 mm environ, rapprochés sur la moitié de leur longueur. *Styles* longs de 2 mm, les branches égalant environ 1,2 mm soit les trois cinquièmes de la longueur totale.

RÉP. — **Anti-Atlas littoral** : Mont Bouhalem (Caballero, 13.VI.1934) — **Sahara oriental** : Nofia (S., 4953), Cap Dra (S., 3730).



g) **var. decipiens** Maire et Wilczek *in* Maire, Contr. 1955.

Plante de 10 à 30 cm de haut, grise ou blanchâtre. *Tiges* bien souvent blanches, dressées, ramifiées au sommet et feuillées seulement sur les rameaux, entièrement et densément couvertes de poils blancs, droits, coniques, non rétrorses, à rameaux entièrement feuillés. *Feuilles* disposées en fascicules un peu plus courts que les entre-nœuds, petites, de 3 mm de long sur 1 à 1,25 mm de large ; limbes glabres et recouverts en totalité ou en partie d'une carapace de sel continue ; pétioles papilleux à la base et ciliés de longs poils blancs. *Inflorescences* non spiciformes mais en cymes corymbiformes. *Calices* de 5-6 mm de long sur 1 à 1,5 de diamètre, à dents environ cinq fois plus courtes que la longueur totale, à poils en fuseau entre les côtes ; côtes glabrescentes, seulement parsemées de quelques courts poils fusiformes, munies de papilles très nombreuses qui, une fois couvertes de sel, donnent l'illusion d'une fine pubescence. *Pétales* blanc rosé pâle ou purpurins (f. *purpurea* Sauv.), dépassant le calice de 2 à 4 mm. *Filets staminaux* de 6 mm de long rapprochés sur les deux tiers de leur longueur. *Styles* de 5 à 6 mm dont 0,8 à 1 mm de branche stigmatique.

RÉP. — **Sous** : falaises littorales au SW de Tiznite (Emb., 25.IV.1934) — **Sahara occidental** : entre Goulimime et l'O. Noun (M., 4.IV.1935), mader Atar près Abouda (S., 4985), entre El-Aïoun-du-Dra et Tafnidilt (S., 1666).

Obs. — La forme *purpurea* Sauvage (Sauv., ann. 396), distincte par ses pétales purpurins, est connue de l'embouchure du Dra (S., 4924), de Foun-Assaka (S., 4994) et d'Aoreora (S., 3711).

